

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, 29 octobre 2011

Electrabel a pris connaissance par voie de presse des interprétations divergentes données hier soir aux décisions qui seraient intervenues au niveau des Négociateurs en matière de politique énergétique, et plus spécifiquement relativement à l'avenir du nucléaire dans notre pays.

L'entreprise regrette l'impression de grande confusion qui en découle.

Dans une matière aussi fondamentale pour l'économie nationale, il est essentiel que des décisions claires soient prises et communiquées. Il s'agit de donner aux opérateurs, actuels ou potentiels, et à leur personnel la visibilité dont ils ont besoin pour programmer leurs activités et leurs investissements. Il en va en effet de la préparation des projets dont la Belgique aura ou non besoin pour assurer sa sécurité d'approvisionnement.

De nombreuses études sur la capacité de production disponible ont été menées ces 10 dernières années dans notre pays à la demande des autorités, qui avaient d'ailleurs il y a à peine deux ans amené le gouvernement précédent à conclure à la nécessité de prolonger la durée d'exploitation des unités de Tihange 1 et de Doel 1 et 2 pour une durée de 10 années. Différer toute décision dans l'attente d'une énième étude sur le calendrier des besoins en capacités ou se fonder sur des solutions de très court terme, comme la prolongation "de un ou deux ans" d'unités nucléaires, serait dommageable et irréaliste.

PRESS ELECTRABEL

Vande Velde Lut (fr)
☎ + 32 2 518 27 69

Fernand Grifnée
☎ + 32 2.518.63.34
press@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.*

Les choix doivent également être définitifs, car ils concernent un secteur où d'importants investissements ont déjà été consentis (Electrabel a investi plus de 500 M€ au cours des cinq dernières années sur les unités de Doel 1 et 2 et Tihange 1) et où d'autres devront être très prochainement mis en œuvre (une prolongation de durée d'exploitation requiert 1 000 M€ de nouveaux investissements, sans compter ce qu'il faudra investir au titre des tests de résistance actuellement en cours d'examen par les autorités de sûreté), afin de renforcer encore davantage la sécurité et le fonctionnement économique de ces machines. L'incertitude qui continue de peser sur leur mise en œuvre effective conduit déjà aujourd'hui à en augmenter le coût et pourrait empêcher leur réalisation en temps utile.

La décision relative à l'avenir du nucléaire est un choix éminemment politique qu'il n'appartient évidemment pas à Electrabel d'influencer. Mais la décision éventuelle de fermer les trois centrales devra aussi être expliquée quant à ses conséquences les plus probables et notamment :

COMMUNIQUE DE PRESSE

- une augmentation des importations d'électricité dans les prochaines années, alors que la Belgique est devenue structurellement un importateur net, et donc une dépendance accrue vis à vis des pays voisins ;
- un impact négatif sur le bilan CO2 du pays, puisque les unités nucléaires mises à l'arrêt seront remplacées par des centrales thermiques ;
- une hausse certaine des coûts de production de l'électricité et, comme cela a été constaté en Allemagne, une hausse plus que probable des prix de l'électricité puisque les machines qui prendront le relais seront des machines économiquement moins performantes.

Enfin, Electrabel souhaite rappeler que, si elle est responsable à 100 % de l'exploitation de ces trois unités nucléaires, elle ne dispose de leur production qu'à concurrence de moins de 25 %. En effet, sur les 2 000 MW concernés, près d'un quart appartient à EDF et près de 40 % (près de 800 MW) à EON, dans le but d'augmenter le niveau de concurrence dans notre pays comme cela avait été demandé par le Gouvernement, tandis que 10 % (200 MW) sont aujourd'hui à disposition du consortium de clients électro-intensifs Blue Sky, qui a également fait part de son inquiétude par rapport aux décisions envisagées, dans le but d'améliorer leur compétitivité. La mise à l'arrêt des unités dont question aura évidemment des conséquences sur ces situations, pourtant voulues par les autorités.

PRESS ELECTRABEL

Vande Velde Lut (fr)
☎ + 32 2 518 27 69

Fernand Grifnée
☎ + 32 2.518.63.34
press@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.*

Quelles que soient les décisions prises, l'entreprise continuera comme par le passé à s'y conformer et à prendre toutes les mesures pour assurer l'alimentation de ses clients, industriels, professionnels et résidentiels.